

LES ROTATIONS DES CULTURES

Les rotations décrites ici prennent en compte la culture de la campagne 2011 et les 5 précédents annuels (i.e. les cultures 2006-2010), mais pas les couverts végétaux implantés entre deux cultures annuelles (par exemple la

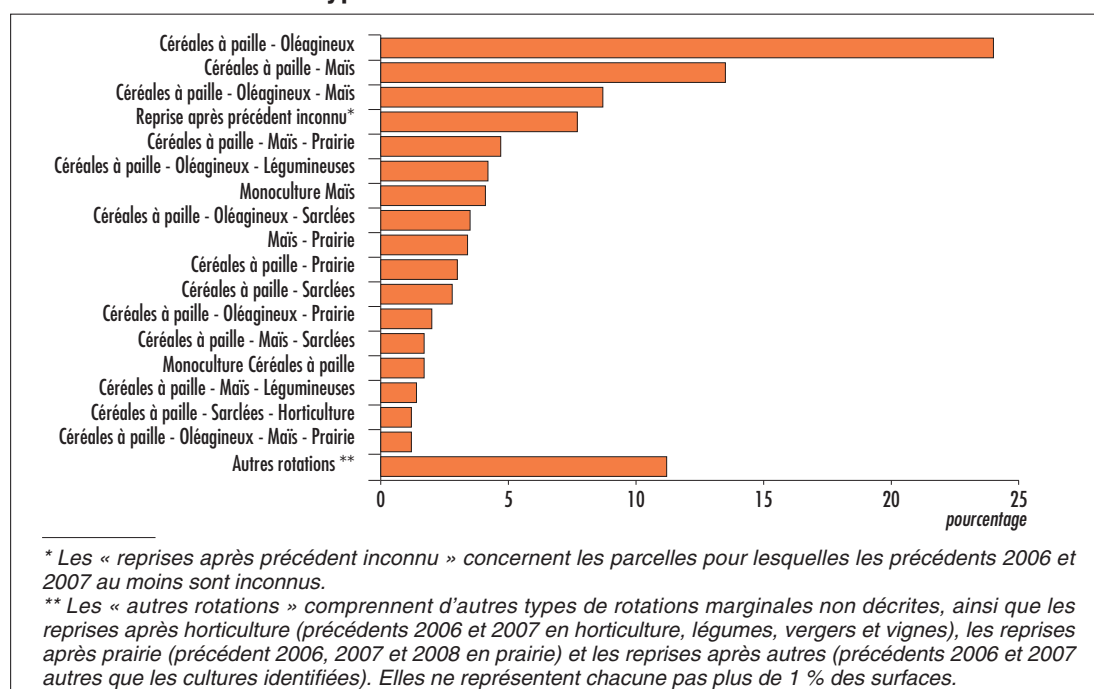
moutarde). Elles ne couvrent que le champ des surfaces implantées en grande culture en 2011. Lorsque seul le précédent 2006 n'est pas connu, la rotation est considérée sur 4 précédents seulement.

Des céréales à paille dans 90 % des rotations

Pour l'ensemble des surfaces implantées en grandes cultures en 2011, les principales rotations sont celles alternant céréales à paille et oléagineux (24 % des surfaces), principalement le colza, puis céréales à paille et maïs (14 %). Viennent ensuite les rotations céréales à paille-oléagineux-maïs (9 %).

Les rotations sont très diverses et l'alternance des cultures dépend des régions de productions, avec souvent pour base des céréales à paille. Ainsi 90 % des surfaces implantées en grande culture comprennent au moins une céréale à paille dans la rotation, et pour 83 % du blé tendre.

Graphique 5
Part de surface selon le type de rotation



Source : Agreste - Enquête sur les pratiques culturales 2011

10 % des rotations intègrent des légumineuses

Les légumineuses sont peu présentes dans les rotations des grandes cultures. La présence d'au moins une légumineuse sur les campagnes 2006 à 2011 ne concerne que

10 % de la surface en grandes cultures implantée en 2011. Cette présence est cependant plus forte en Île-de-France et en Picardie (20 %).

Plus de prairies et de légumineuses dans les rotations des cultures biologiques

Pour les grandes cultures ayant un cahier des charges en agriculture biologique, les précédents intègrent plus souvent une prairie : 64 %

des surfaces, contre 16 % pour le conventionnel. Les rotations intègrent également plus souvent une légumineuse (25 %).

Maïs et prairie pour l'élevage

Parmi les exploitations qui exercent une activité d'élevage, la rotation la plus fréquente est celle alternant céréales à paille et maïs (31 % des surfaces). Viennent ensuite les rotations céréales à paille - maïs - prairie (13 %),

céréales à paille - oléagineux - maïs (10 %), maïs - prairie (10 %), céréales à paille et prairie (7 %), céréales à paille - oléagineux (6 %) et monoculture de maïs (5 %).

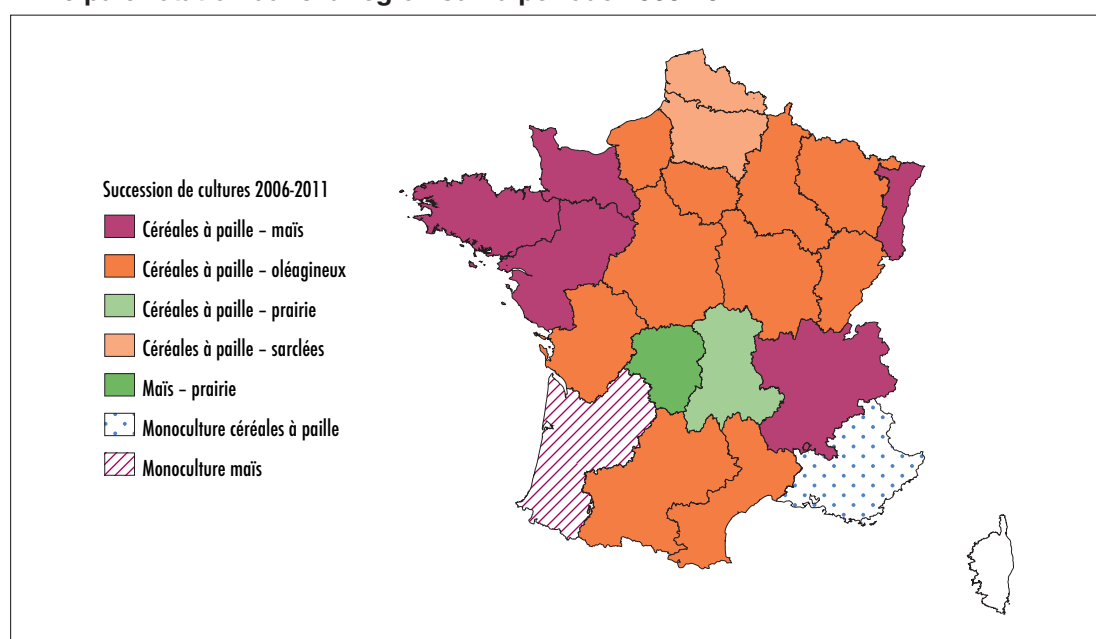
Des rotations liées aux productions régionales

L'importance respective des cultures et, par conséquent, les rotations dominantes, varient selon les régions : céréales à paille - oléagineux au nord (colza) et au sud (tournesol), céréales à paille-maïs à l'Ouest, en Alsace et en Rhône-Alpes, ou céréales à paille-plantes sarclées (betterave et pomme de terre) pour le Nord-

Pas-de-Calais et la Picardie. L'Aquitaine est spécialisée dans la monoculture de maïs, et Provence-Alpes-Côte d'Azur dans la monoculture de blé dur. Le Limousin alterne principalement maïs et prairie, et l'Auvergne céréales à paille et prairie.

Carte 3

Principale rotation dans la région sur la période 2006-2011



La principale rotation décrite ici est celle qui représente la part de surface la plus élevée.

Source : Agreste - Enquête sur les pratiques culturales 2011

Un cinquième des surfaces de maïs en monoculture depuis 2006

18 % des surfaces nationales de maïs sont en monoculture depuis 2006.

La monoculture de maïs est très présente dans les régions de production de maïs grain. Ainsi, plus de la moitié des surfaces en maïs de 2011 sont en monoculture en Aquitaine et plus du quart en Alsace, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.

Dans les régions où le maïs fourrage occupe des surfaces importantes, l'introduction d'autres cultures dans la rotation est en revanche presque systématique. La surface de maïs en monoculture en Pays de la Loire, Bretagne et Basse-Normandie se situe ainsi en dessous de 20 % de la sole. Le maïs fourrage est associé dans ces régions avec des céréales à paille et des prairies.